



2021

rapport moral

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

23 JUIN 2022 // CHÂTEAU D'APIGNÉ // LE RHEU

plus proches, plus solidaires, plus forts

Rapport Moral du Président Gilles ROLLAND

Mesdames, Messieurs,
Chers adhérents,

Voilà 6 ans, j'avais l'honneur d'être élu président de notre union régionale, prenant avec émotion et fierté le relais de Daniel HARDY.

J'ai souhaité passer à mon tour le relais à un moment où l'URIOPSS Bretagne se porte bien et après la tenue du Congrès national du réseau, pour la première fois en Bretagne.

Notre Assemblée Générale porte un regard évidemment sur l'exercice écoulé, comme c'est la règle, mais, dans ce contexte de passation de présidence, j'y ajouterai un regard sur l'évolution ces dernières années.

Concernant l'année 2021, j'affirme que notre union a rempli sa mission, dans un contexte sanitaire qui a obligé la direction et toute l'équipe à s'adapter, à modifier les pratiques, à être encore plus proche des adhérents malgré les règles de distanciation et les gestes barrières !

La barre a été parfaitement tenue par Nathalie PERRET-LAUNAY, Directrice, et tous les professionnels ont « ramé » dans la même direction et à la même cadence !

Donc mes sincères félicitations au nom du Conseil d'Administration et de l'ensemble des adhérents qui n'ont pas manqué à diverses reprises de saluer l'attention, la disponibilité, la réactivité, la bienveillance et bien sûr la compétence de notre équipe, sans oublier l'humour !

Mais tout navire a besoin d'un cap, d'une feuille de route et celle-ci a été parfaitement donnée par des administrateurs assidus, compétents et motivés dont je salue très sincèrement et chaleureusement l'investissement et le soutien !

Nathalie PERRET-LAUNAY vous exposera le rapport d'activités pour l'année écoulée et vous constaterez l'ampleur de la tâche !

Les deux piliers que sont les cotisations (46 % des ressources) d'une part, la formation et les accompagnements (54 %) d'autre part, ont à nouveau fait preuve de leur solidité et de votre totale adhésion et participation à notre mouvement régional : les adhérents ont parfaitement réglé leur cotisation, attestant si besoin était de leur satisfaction et de leur adhésion politique, et malgré le contexte les formations ont été déployées sous de nouvelles formes si besoin pour répondre à vos nombreuses sollicitations, comme en témoignent la hausse des formations intra !

Les comptes qui vous seront présentés témoignent de cette réalité et confirment que le modèle économique retenu pour l'URIOPSS Bretagne est pertinent. Le résultat de l'exercice est un excédent de 24 710 €, après certes une reprise de provision pour litige (gagné en appel) de 15 000 €.

2021 aura été pour la Directrice et son équipe, mais aussi pour le président et les administrateurs, une année particulièrement riche en réflexions et chantiers... et notamment :

- perspective du changement de Président,
- perspective du départ en retraite de la Directrice Adjointe, Véronique DORVAL amenant à réorganiser progressivement les missions des professionnels de l'équipe,
- démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Carrières,
- dénonciation de l'accord URIOPSS relatif à la durée du travail, actualisation du statut interne, élaboration d'un projet d'accord d'entreprise sur la durée du temps de travail,
- second report du Congrès de l'UNIOPSS amenant à revoir l'organisation et les engagements pris, à recalculer les ateliers et la soirée, sous le pilotage de l'UNIOPSS,
- renforcement de l'action conjointe URIOPSS/CNAPE pour et au nom de la protection de l'enfance en région Bretagne, partenariat exemplaire s'il en est,
- préparation et tenue de l'Assemblée Générale et de la journée de rentrée le même jour sur le même site du Palais du Grand Large de Saint-Malo, le 30 septembre
- nombreux échanges avec les autres unions et fédérations en vue des propositions de désignations pour la CRSA, d'ailleurs présidée par Roland OLLIVIER, membre du Bureau de l'URIOPSS
- contribution aux plaidoyers du réseau en vue des élections départementales et régionales
- participation de la Directrice au web-événement du réseau le 25 novembre
- totale mobilisation pour soutenir « les oubliés du Ségur de la santé », les professionnels épuisés, qui ont vécu comme une injustice la non-reconnaissance de leur implication sans faille dans la prise en charge des personnes en situation de handicap, des personnes malades, des enfants en structure d'accueil, des personnes en situation d'exclusion...

Tant professionnels qu'administrateurs du réseau breton, nous avons sollicité et obtenu des échanges avec les élus nationaux, les divers financeurs et autorités régionales.

- participation active à la mobilisation régionale des fédérations et unions privées non lucratives du secteur du soin et de l'accompagnement face à la gravité de la situation dans laquelle se trouvaient les établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires au regard de l'attractivité des métiers de leur secteur ainsi que de leur pérennité.

L'UNIOPISS et son réseau d'URIOPSS et d'adhérents nationaux n'a eu de cesse d'alerter les pouvoirs publics sur l'importance des professionnels des métiers de l'humain, à travers de nombreuses interpellations au niveau national et dans les territoires, en particulier par une semaine de mobilisation et une pétition qui a rassemblé près de 25 000 signataires.

- Dans ce cadre également, un collectif breton a ensuite rédigé et diffusé une contribution sur l'attractivité du secteur du soin et de l'accompagnement et de ses métiers.

ADEDOM, l'ADMR Bretagne, l'ANMECS, APF France Handicap, le CNAEMO, la CNAPE Bretagne, la Croix-Rouge Française Délégation Bretagne, la FAS Bretagne, la FEHAP Bretagne, la FISAF, la FNAT Bretagne, la FN3S, Nexem Bretagne, l'UNA Bretagne, l'UNAPEI Bretagne, l'URIOPSS Bretagne.

Suite à cette mobilisation conjointe, des résultats ont été obtenus, mais il reste encore des attentes bien légitimes de la part du secteur !

L'URIOPSS Bretagne peut être légitimement fière du travail accompli en 2021, au sein de son réseau mais aussi au sein de diverses instances officielles où sa place est reconnue et son avis sollicité.

Les diversités des composantes de l'URIOPSS lui permettent de participer de façon moderne aux politiques de l'action sociale et de la santé en Bretagne, qui se veulent transversales.

Lors de ma prise de mandat avait été adopté un projet stratégique de l'URIOPSS pour une période de 5 ans. Nous avons à l'époque pointé ensemble la nécessité de s'organiser stratégiquement en veillant à ne pas dissocier le Projet politique associatif, le Projet stratégique, la mise en œuvre des actions qui en découlent et le Modèle économique.

Les cinq axes du projet stratégique retenus étaient les suivants :

- 1) Consolider le réseau et rechercher la proximité avec nos adhérents** : les diverses commissions, les réunions départementales avec les adhérents et en présence des pouvoirs publics vont dans ce sens : le contexte sanitaire nous a amenés à suspendre ces dernières.
- 2) Développer les offres de services**
- 3) Former les bénévoles administrateurs et former les professionnels,**
- 4) Développer une gouvernance au service du projet politique et technique de notre Union**
- 5) Affirmer nos positionnements** par une réactivité aux options prises par les politiques ou les financeurs, en cohérence et en articulation avec les positions prises par l'UNIOPISS, de manière distincte ou en partenariat avec d'autres unions et fédérations.

Nous avons effectivement depuis 2016 tenu le cap de ces 5 axes, comme le rapport d'activité en témoigne une fois encore pour 2021.

J'ajouterai également qu'ensemble, avec les autres unions et fédérations du paysage non lucratif représentant les établissements ou le domicile, nous avons consolidé une meilleure connaissance réciproque, nous avons été constructifs et réactifs, portant si besoin une parole commune, sans pour autant perdre nos spécificités.

Nos rapports sont réguliers, cordiaux, sincères et nous nous rejoignons notamment sur la primauté de la personne à travers une représentation interfédérale bretonne bien visible !

Dans le contexte de réformes passées, présentes ou à venir qui touchent le sanitaire, le social ou le médico-social, les établissements et le domicile, notre vigilance est totale et notre détermination également afin de soutenir nos adhérents pour, in fine, le meilleur accompagnement des usagers, des malades ou personnes fragilisées par l'âge ou le handicap, des personnes défavorisées ou exclues. Ceci passe par des professionnels en nombre et qualité suffisants, reconnus à leur juste niveau.

A un moment où le secteur commercial des EHPAD a été mis au-devant de l'actualité, je rappelle avec fierté les valeurs promues depuis 1950 par notre URIOPSS :

- Primauté de la personne,
- Solidarité,
- Ouverture,
- Service désintéressé, Démocratie.

Je ne doute pas que le prochain Conseil d'Administration continuera à promouvoir ces valeurs !

Cette Assemblée Générale est aussi l'occasion de remercier devant vous tous Véronique DORVAL, Directrice Adjointe qui, depuis près de 30 ans, a fait bénéficier l'URIOPSS de ses compétences, de son expertise dans divers domaines, notamment bien sûr le développement du secteur de la formation, toujours très à l'écoute, proche et disponible pour tous les adhérents, avec un sourire et de l'humour particulièrement appréciés en ces temps difficiles dont nous sortons progressivement !

Véronique DORVAL a su faire des formations et des accompagnements sur mesure, tant pour les administrateurs que les professionnels, et elle est aussi connue et reconnue par les instances officielles où elle représentait, avec une parole bien affirmée, notre URIOPSS !

Sans attendre la fin de notre assemblée où Nathalie PERRET-LAUNAY lui témoignera de vive voix une gratitude partagée amplement méritée, je tiens dès à présent à lui dire un grand merci et bravo !

Je terminerai mon dernier rapport moral en renouvelant mes remerciements très amicaux aux administrateurs de l'URIOPSS qui m'ont accueilli comme membre en 1991, quand je revenais dans le Finistère prendre la direction générale du Centre Hélio Marin de Roscoff.

Le Conseil d'Administration de notre URIOPSS c'est un lieu d'échanges, de contradictions, de conjonction d'expertises dont on s'enrichit en permanence, dont je me suis enrichi pendant plus de 30 années, ce dans un climat amical où le respect mutuel est la règle, où les questions peuvent toutes être abordées librement et les réponses trouvées dans un cadre consensuel conforme aux valeurs historiques.

Pour cette première raison je sais que le navire continuera à voguer dans la sérénité et avec le bon cap !

Merci aux administrateurs bretons qui, en 2016, m'ont fait confiance en tant que président, et merci également au président de l'UNIOPSS, Patrick DOUTRELIGNE qui m'a accepté dans son Conseil d'Administration à la suite de Daniel HARDY. Là également, avec la présence qui plus est des adhérents nationaux, j'ai beaucoup appris et je mesure régulièrement la charge que représentent la présidence et la direction générale de l'UNIOPSS !

Le réseau UNIOPSS/URIOPSS fonctionne bien, et notre URIOPSS y joue son rôle : faire partie d'un tel réseau, notoirement reconnu, est aussi un gage de sécurité appréciable pour les administrateurs bretons.

Merci bien sûr aux administrateurs qui ont été à mes côtés pendant ces 6 années : à l'URIOPSS Bretagne les hommes et les femmes s'investissent dans leurs responsabilités, et font preuve d'une assiduité remarquable ! Le Président doit en permanence veiller aux temps de paroles...

Les membres du Bureau passés et actuels ont ma sincère reconnaissance pour leurs travaux, leur présence régulière et la qualité de nos échanges qui ont permis de prendre les meilleures décisions ou de parfaitement préparer les séances de Conseil !

La désignation d'un vice-président par département participe de la volonté d'être plus près des adhérents, plus à l'écoute des problématiques qui peuvent être différentes d'un département à l'autre. Les réunions départementales ont été très appréciées et suspendues par le contexte sanitaire.

Un grand merci également à ceux qui ont accepté des mandats au niveau national ou régional et les ont honorés malgré la charge de travail complémentaire en résultant et à ceux qui participent à diverses commissions.

Je souhaite rendre un hommage appuyé à Hugues FELTESSE, administrateur, qui anime le Collectif ALERTE en Bretagne : le Collectif national ALERTE est composé des associations et fédérations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ce Collectif est présent en Bretagne depuis 2015.

Merci au capitaine du navire et à son équipage ! Car si les administrateurs décident la route à suivre, encore faut-il un excellent capitaine pour que la traversée se passe dans les meilleures conditions et un équipage qui, chacun à son poste, donne le meilleur de ses compétences.

Tel est le cas à l'URIOPSS Bretagne et Nathalie PERRET-LAUNAY, avec qui nous avons fait un tandem efficace, tient la barre avec une très grande dextérité. Merci chère Nathalie pour votre grande compétence, votre efficacité, votre loyauté, votre sérieux mais aussi votre humour !

Nul doute que le futur président, comme mon prédécesseur, sera serein et heureux de pouvoir s'appuyer sur une personne de votre qualité !

Une page se tourne à l'URIOPSS, et d'autres sont à écrire. Je souhaite pleine réussite à mon successeur à la présidence et au futur Conseil d'Administration dont je ne ferai pas partie.

Merci aux représentants des Pouvoirs Publics ou Collectivités, élus ou services, pour la qualité des rapports que nous entretenons et votre écoute.

Un grand merci également au club des partenaires, toujours en soutien de nos projets et de nos adhérents.

Merci également à Maryvonne KERVRANN du Cabinet KPMG Rennes dont l'expertise et les conseils judicieux nous sont précieux et à notre Commissaire aux Comptes Erwan BOIVIN.

Bon vent à l'URIOPSS Bretagne, ce dont je ne doute pas car il doit exister, comme je l'avais évoqué en 2016, un contrat moral : l'URIOPSS soutient ses adhérents, mais ses adhérents la soutiennent aussi !

Adhérer à notre Union ne doit pas être simplement le souhait de bénéficier de services : ce doit être d'abord s'engager à être acteur du mouvement, contribuant à son développement, à sa pérennité, dans l'intérêt de tous les adhérents !

C'est bien sûr régler la cotisation annuelle, participer aux journées, aux assemblées et s'y exprimer librement, solliciter des formations ou accompagnements, et entretenir entre nous tous cet esprit de famille, cette amitié, cette solidarité, cette humanité, cette fraternité, des mots qui, en ces temps de guerre, ont plus que jamais un sens.

C'est ainsi que nous avons traversé plusieurs décennies... Merci à tous.

**Le 28 Avril 2022,
Gilles ROLLAND, Président de l'URIOPSS Bretagne**



2021

rapport moral

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

23 JUIN 2022 // CHÂTEAU D'APIGNÉ // LE RHEU

plus proches, plus solidaires, plus forts